



Procédure prud'homme

Par Laetisal

Bonjour

J'ai été condamné à verser des dommages et intérêts mais mon avocate est injoignable depuis 2 semaines et je ne sais pas à qui verser cette somme. Je souhaite payer en espèces. Quelqu'un peu il me renseigner?
Merci d'avance

Par ESP

Bonjour

Cela passe par la CARPAA contacter le barreau local il sauront vous dire.

Par Laetisal

Merci pour votre réponse. Le montant total est de 1100 euro. Est ce possible de donner un chèque de banque à mon avocate qui le transmettra à son avocat?

Par ESP

Tout à fait

Par Laetisal

Je vous remercie énormément pour vos précieuses réponses

Par ESP

Pas grand chose...